

## Un déjeuner pour un « secret de polichinelle » à la DRAC Île-de-France...

Depuis deux ans, à la DRAC Île-de-France, les agents avaient vraiment eu droit à toutes les marques de mépris et de mesquinerie possibles et imaginables de la part de la direction. Opacité totale des décisions (quand il y en a), allers-retours interminables des parapheurs, arbitrages budgétaires constamment reportés et souvent modifiés *a posteriori*, courriels rageurs, larmes de crocodile en instances pour émouvoir les représentants du personnel, débauche d'énergie et de moyens pour un soi-disant « projet stratégique », expression d'une méfiance systématique à l'égard des équipes, management brutal...

On aurait pu penser qu'on avait touché le fond. C'était sans compter sur l'été 2018 qui n'a pas été avare en surprises. Quoiqu'on s'y attendait un peu. Effet de la montée du thermomètre ? Toujours est-il que, croyant sans doute faire son coup en douce ni vue-ni connue, la directrice a organisé le 26 juillet dernier – la veille pour le lendemain et évidemment sans aucun ordre-du-jour – un déjeuner de travail rassemblant les services des arts plastiques, du spectacle vivant et de la musique et la danse. Autour de plateaux-repas, il a été expliqué aux agents pris au piège, médusés pour la plupart, la volonté de construire un pôle unique de la création artistique. Oh ! En voilà une idée qu'elle est bonne ! Juste au moment où le ministère remet en cause l'organisation en pôles des DRAC – vu le peu de succès de la démarche dans les DRAC fusionnées. Et qu'un certain rapport rendu par les inspections générales de l'administration, des finances et des affaires culturelles a clairement fait part de l'échec de ce modèle d'organisation. Mais il est vrai que la directrice a souligné en instance le peu de cas à accorder aux conclusions de ce rapport « trop précoce ». Les inspecteurs généraux apprécieront.

Autour de la table de ce déjeuner du 26 juillet, certains agents étaient de longue date informés, sinon à la manœuvre de cette idée de transformer les trois services en pôle. Peut-être pour en prendre les rênes ? Des largesses de la direction pour mettre à bas le dialogue social ? Car quel bénéfice pour la DRAC en tant que service public et pour les agents, sinon la désorganisation des trois services de la création avec les résultats déjà observés ailleurs – même causes, mêmes effets ? Et le bouleversement de l'organigramme général pour la énième fois. Rappelons quand même que la transversalité entre les trois services est, dans les faits, déjà bien réelle et donne des résultats positifs avec, par exemple, une forme de chef-de-filat budgétaire selon les structures.

En attendant – et avant de réaliser cette brillante idée – il faudra juste que la directrice n'oublie pas qu'il y a des instances de dialogue social qui doivent être saisies préalablement et qui doivent valider le principe avec une attention particulière portée aux conditions de travail. Par conséquent, cette ambition n'est pas prête à aboutir !

**Vos représentants CGT se battront sans relâche pour empêcher qu'une fois encore les agents soient dépossédés de leurs droits de co-construction et de décision et rappelleront autant qu'il le faudra à la directrice de la DRAC Île-de-France qu'elle n'est pas au-dessus de la Constitution et des lois. Ni elle, ni personne.**